

Villers-Saint-Sépulcre ► Projet de centre multifilières

«L'incinérateur sera opérationnel fin 2013»

Le Symove était lundi sur le site de l'ancienne usine Sabic où l'incinérateur occupera 5 des 60 hectares.

Alain Vasselle, président du Symove (Syndicat mixte Oise verte environnement) et sénateur UMP, accompagné d'élus, a accueilli la presse lundi 5 octobre à 15h sur le site de l'ancienne usine Sabic Innovative Plastic, à Villers-Saint-Sépulcre. Il lui est apparu opportun de confirmer l'avancement du projet d'implantation d'un centre multifilières de traitement des déchets (méthanisation et incinération). «*Ce projet est réalisé en toute transparence. Il est conforme au plan départemental des déchets ménagers en cours jusqu'en 2013*», a indiqué Alain Vasselle convaincu de la réalisation de ce projet. «*Ce futur incinérateur destiné à traiter les déchets de 235 communes sera opérationnel fin 2013 ou au plus tard début 2014*», a-t-il réaffirmé sereinement. Même si par 21 voix contre 4, la commission du conseil général chargée du plan départemental d'élimination des déchets ménagers a décidé de marquer son opposition au projet du Symove. Elle considère en effet que «*les installations existantes dans le département suffisent à répondre aux besoins et ce au moins jusqu'en 2023.*»

105 000 tonnes de déchets seront traités

Un appel à la concurrence a été lancé pour l'exploitation du site. Les candidats ont jusqu'au 13 novembre. Le choix du délégataire se fera début 2010. Suivra une étude et une enquête publique. 105 000 tonnes de déchets ménagers

seront collectés, mais l'incinérateur pourra traiter jusqu'à 130 000 tonnes par an. À l'heure actuelle, 52% des déchets sont déjà valorisés.

Par ailleurs, le Symove va mettre en place un comité de suivi scientifique indépendant des élus. Marine Saint-Denis, docteur en éco-toxicologie, y siègera et aura un rôle de conseil afin d'aider les élus dans leurs démarches. Elle a travaillé comme conseillère pour l'incinérateur de la commune de Bègles, dont le maire est le vert Noël Mamère.

Jean-François Mancel, conseiller général du canton s'est déclaré «*bien heureux du cadeau que lui fait le sénateur sur son canton*». Il s'est voulu rassurant, et a fait allusion à l'ancienne usine Sabic, classée Sévésco, en indiquant que le site sera moins dangereux demain qu'il ne l'était avec les anciennes activités.

60 emplois à la clé

Sur les 60 hectares du site, 5 hectares seront occupés par ce centre de traitement. Le reste accueillera des entreprises spécialisées dans la production d'énergie et la fabrication de produits finis en plastique. Alain Duclercq, maire de Mesnil-en-Thelle, a mis en avant les atouts du site comme : «*la voie ferrée qui arrive directement sur le site, la présence de la station d'épuration ... L'exploitation de ce futur centre multifilière permettra également l'emploi d'une soixantaine de personnes. en tant que médecin, celui-ci a déclaré que*



Alain Vasselle, président du Symove, accompagné d'élus, s'est rendu sur le site de l'ancienne usine Sabic, pour présenter le projet de centre multifilières et confirmer qu'il sera opérationnel dans 3 ans.

«*l'unité de valorisation énergétique ne présentait pas de danger.*» Des propos qui font bondir les militants de l'as-

sociation A.c.c.i.d.e qui considèrent que le choix de l'incinération «est la plus mauvaise des solutions.»

L'Accide parle d'un choix irresponsable

■ L'association A.c.c.i.d.e qui s'oppose au projet d'incinérateur clame sa colère «face à des choix archaïques guidés par le seul intérêt économique immédiat, au détriment de notre environnement, de la santé de nos enfants. Mais le symove et son président s'obstinent dans ce choix irresponsable de l'incinération. Le sénateur Vasselle oublie de dire que si le Symove a voté contre le projet de nouveau plan départemental, c'est bien parce que ce dernier concluait, au terme d'une enquête et d'une concertation de plus de 2 ans, par le conseil général, que ce choix n'apparaissait pas le meilleur en terme d'impact économique, sanitaire et environnemental. Aucun centre multifilières, et encore moins d'incinérateur ne sont inscrits dans ce plan, comme semble le laisser croire le sénateur.